

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

| | | | |
|---|-----------------------------|--|-------------------------------------|
| Nom de l'exploitant Garderie Les Petits Passereaux Inc | Numéro de permis 2019616 | Date d'inspection Le 09 octobre 2024 | |
| Nom de l'établissement Garderie Les Petits Passereaux Inc | | Numéro de téléphone (506) 394-3601 | |
| Adresse 5067 160 Route Pont-Landry NB E1X 2V5 | | | |
| Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Karine Basque | | Titre du poste Inspecteur/Inspectrice | |
| Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives | Règlement | Date limite pour être conforme | Date d'attestation de la conformité |
| 11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : a) l'administrateur et les éducateurs doivent être titulaires d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire; | 11(a) | 11 oct. 2024 | 09 oct. 2024 |
| Commentaires : La lacune est maintenant conforme. | | | |
| 11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : b) les éducateurs doivent avoir réussi le cours d'Introduction en éducation à la petite enfance ou être titulaires d'un certificat en éducation à la petite enfance. | 11(b) | 01 nov. 2024 | |
| Commentaires : Les éducateurs doivent avoir terminé avec succès le cours d'Introduction à l'éducation de la petite enfance (60 hrs) et le curriculum éducatif (30 hrs). Cette lacune sera corrigée lorsque les 4 éducatrices auront terminé la formation exigée. | | | |
| 12(3) L'exploitant d'un établissement agréé veille à ce qu'une vérification du casier judiciaire ou une vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, selon le cas, et la vérification auprès du ministère du Développement social soient effectuées à l'égard de chaque membre du personnel et de chaque personne associée au moins tous les cinq ans. | 12(3) | 18 oct. 2024 | |
| Commentaires : Une vérification du DS doit être refait au 5 ans pour chaque employée. Une employée de la garderie n'a présentement pas une vérification du DS valide il est demandé que cette éducatrice doit faire la vérification dans un délais raisonnable. | | | |
| 24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vi) une copie de la vérification effectuée auprès du ministère du Développement social. | 24(1)(c)(vi) | 18 oct. 2024 | |
| Commentaires : Un renouvellement de la preuve de DS d'une éducatrice doit être refait dans un délais raisonnable. | | | |

| Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives | Règlement | Date limite pour être conforme | Date d'attestation de la conformité |
|---|---------------|--------------------------------|-------------------------------------|
| 24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire. | 24(1)(c)(vii) | 11 oct. 2024 | 09 oct. 2024 |
| Commentaires : La lacune est maintenant conforme. | | | |

Commentaires généraux

Ratio respecté lors de mon inspection annuelle. Celui de la halte n'a pas été fait puisque la halte n'est pas présente à mon inspection.

Observation: Lors de mon arrivée j'ai pu observer la causerie, jeux libre, activité sur comment tracer des lignes et sur l'automne (feuilles). J'ai également pu observer la collation, séance des toilettes, jeux extérieurs, diner et le début de la sieste.

-L'établissement propose un éventail d'activités en fonction de l'âge et du développement de l'enfant de la garderie.

original signé par
Karine Basque

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 09 octobre 2024

Date

original signé par
Cathy Noel

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 09 octobre 2024

Date